

Programme CARBONE FORESTIER

Etat d'avancement au 19 décembre 2013



Synthèse à l'attention de l'interprofession France-Bois-Forêt, soutien financier de ce programme.

1 - Rappel des objectifs du programme carbone

Le programme suit trois objectifs principaux :

1. Développer l'expertise carbone au sein de la forêt privée ;
2. Proposer des projets carbone "prêts à l'emploi" aux forestiers privés ;
3. Réaliser l'état des lieux et la prospection des acteurs clés du carbone forestier.

La valorisation de la séquestration du carbone forestier s'inscrit dans une logique de filière: nos projets ont toujours pour objectif de permettre de produire plus de bois d'œuvre permettant un meilleur bilan carbone global : en forêt mais aussi par la séquestration et la substitution des produits bois.

2 - Fonctionnement

La fédération Forestiers Privés de France (FPF) porte ce programme avec le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF).

L'équipe carbone forestier est constituée d'un animateur national des correspondants carbone du CNPF et d'un ingénieur de développement recruté pour mener à bien cette mission. Le travail se fait en lien étroit avec les partenaires du carbone forestier, notamment l'ONF, réunis sous l'égide du Club carbone forêt bois animé par la CDC Climat.

3 - Développements de l'expertise carbone de la forêt privée

Le travail d'expertise de la forêt privée sur le carbone a été prolongé sur plusieurs axes :

- Développement de l'outil « **empreinte carbone forestière territoriale** » pour réaliser des bilans carbone de territoire incluant la forêt. Deux territoires utiliseront l'outil en 2014 (PNR Périgord Limousin et Pays Pyrénées Méditerranée). Un partenariat est en construction avec l'Ademe pour faire reconnaître cet outil en temps que complément de Climagri.
- Réalisation d'une « **boîte à outils** » pour les techniciens et propriétaires forestiers : un outil Excel « mesure du carbone », un lexique du carbone et une plaquette de vulgarisation.
- Quantification du **bilan de gaz à effet de serre (GES) de la transformation de « peuplements pauvres »** par reboisement. Une note d'étude et un calculateur ont été produits.

Le carbone forestier fait encore l'objet de nombreux programmes de recherche. L'implication des acteurs forestiers dans ces programmes est indispensable afin de mieux cibler les attentes du terrain, mais aussi pour transférer les résultats. Dans cette optique, la forêt privée est impliquée dans **des projets en cours (GESFOR)**, ainsi que dans la **construction de projets avec des partenaires de la recherche : projet EVAFORA et projet « carbone et bois énergie »**.

Partenaires de travail : Lerfob Nancy, INRA Bordeaux, Ademe, ONF, FCBA

4 - Proposer des projets carbone "prêts à l'emploi" aux forestiers privés

- **Un cahier des charges de projet carbone forestier** est en cours d'élaboration. Des éléments techniques et juridiques ont d'ores et déjà été apportés au dossier. En lien avec les recommandations de l'Ademe, les projets forestiers actuels sont mis en place selon un mécanisme de mécénat respectant les critères de qualité de la compensation carbone. Ces projets pourront délivrer des crédits carbone et être reconnus comme projets de compensation après la levée d'un certain nombre de blocages.

- En lien avec l'ONF, la **contribution à la rédaction d'une méthodologie** devrait permettre à terme la délivrance de crédits carbone dans le cadre d'un mécanisme « domestique » pour les projets de **boisements**.

- Une **méthodologie de « conversion de taillis en futaie »** va être soumise à la DGEC du MEDDE pour avis et discussion pour la mise en place d'un cadre concernant les projets de gestion forestière.

Partenaires de travail : ONF, CDC Climat, DGEC du MEDDE, MAAF

5 - Réaliser l'état des lieux et la prospection des acteurs clés du carbone forestier

Suite à un état des lieux des initiatives existantes et des systèmes de standardisation internationaux existants, de nombreux acteurs du carbone forestier ont été rencontrés. Ces rencontres aboutissent à la mise en place de projets d'atténuation concrets :

- **L'accompagnement de projets ou de fonds carbone** existants ou en phase de maturation en Normandie, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Rhône Alpes, PACA.

- L'initiation **d'un programme de valorisation du carbone forestier sur le Massif Central** en lien avec le GIP Massif Central et la société Ecoact. Cinq projets ont d'ores et déjà été identifiés et font l'objet d'une fiche de description qui sera proposée à des financeurs potentiels en 2014.

- L'initiation de **nouveaux projets de contractualisation « carbone »** avec des partenaires privés : 5 projets sont en cours d'étude en PACA, Languedoc Roussillon et région Centre.

- Une réflexion sur l'opportunité de mise en place d'un système de « certification carbone forestier » en France est lancée. Différents acteurs ont été rencontrés. La difficulté principale aujourd'hui concerne un blocage sur le « non double compte » : pour que les projets deviennent certifiables.

Partenaires de travail : Région Midi Pyrénées, région Rhône Alpes, association Aquitaine carbone, association Normandie Foréver, association Forestour, GIP Massif Central, CDC Climat, Véolia-eau, banque Neufilize OBC, banque Meeschaert, Ecocert, Ecoact, Kinomé.

6 - Communication et diffusion des connaissances

La communication est menée en interne à la forêt privée et vis-à-vis des partenaires.

- Le réseau **des correspondants carbone du CNPF** permet la diffusion des informations et les échanges entre régions. **Trois réunions** ont été organisées en 2013 et un système de partage de fichiers en ligne a permis de constituer un centre de ressource opérationnel.
- Organisation de **9 réunions de sensibilisation/formation** auprès de propriétaires forestiers, de personnels de CRPF et de gestionnaires. Trois nouvelles réunions prévues début 2014.
- Participation à **4 formations ou conférences** pour présenter le potentiel de projets d'atténuation, notamment au sein de la forêt privée.
- Rédaction d'articles de vulgarisation : **2 articles de Forêt Entreprise et un article de Forêts de France ont été publiés en 2013**

Contacts :

Responsables Pôle Economie de la forêt privée : CNPF-IDF, Olivier PICARD – FPF, Eric TOPPAN

Équipe carbone de la forêt privée : CNPF-IDF Loïc CASSET – FPF, CNPF-IDF Simon MARTEL

